

Descriptif détaillé de la formation

Prendre des décisions collectivement

méthodes pour penser la question des décisions, comprendre les mécanismes à l'œuvre et concevoir de nouvelles manières de faire

La question de la prise de décision collective se pose dès qu'il s'agit de faire des choix ou de mener des actions qui impliquent plusieurs individus. Un projet a souvent une dimension collective et cette dernière est essentielle à appréhender. Mais il ne s'agit pas de décréter que le projet est collectif pour qu'il le soit. Une des manières de le rendre collectif est de permettre son appropriation par chacun-e, impliquer l'ensemble des parties-prenantes. Un certain nombre d'outils d'aide à la prise de décisions existe, ils peuvent servir à collecter des idées nouvelles, à concevoir un programme en prenant en compte les envies de chacun, à ajuster les rôles, les fonctions ou les places. Entre théorie et mise en pratique nous explorerons le pouvoir de décision. Un pouvoir fondamental dans le groupe qui gagne à être partagé.

Objectifs pédagogiques généraux

- S'entraîner à l'observation de situations, à l'analyse de contextes.
- Repérer les éléments clés de la construction de choix collectifs.
- Mieux se situer individuellement dans un groupe pour être en proposition dans ce domaine.
- Créer les conditions d'une compréhension collective et progressive des sujets en débat.
- Adapter les dispositifs et les processus aux besoins et aux temps du groupe.

Capacité et compétences visées

- Savoir animer un réunion / un travail en collectif
- Conduire un projet en intégrant l'ensemble des parties-prenantes
- Prendre une décision individuellement et collectivement

Méthodes pédagogiques

Des exercices pratiques alterneront avec des apports techniques ou théoriques. Ces exercices porteront sur des situations concrètes proposées et choisies par les participants, en rapport avec leurs expériences professionnelles passées et présentes. Les apports théoriques sont essentiellement d'ordre méthodologique et seront articulés à des éclairages très précis issus de sciences humaines : sociologie, sciences du langage, étymologie, philosophie, entre autres.

Programme détaillé

Jour 1 :

Accueil des participant·e·s. Présentation de l'association. Présentation des stagiaires. Recueil de situations où la décision collective s'est avérée primordiale. L'histoire des outils de la prise de décision collective.

Le contexte du processus décisionnel : un grand nombre de facteurs influent sur la manière dont se déroule un processus décisionnel. Les connaître ne suffit pas pour les maîtriser tous, mais cela apporte quelques éléments pour mieux comprendre la manière dont les choses se passeront, et réagir dans le sens d'une meilleure efficacité collective.

Jour 2 :

La décision à prendre : les objectifs et les enjeux de la décision. Il existe plusieurs types de décisions à prendre dans le fonctionnement d'un groupe. Exploration de situations nécessitant une prise de décision. La nature même des décisions à prendre influe sur la manière dont le processus décisionnel va se dérouler. Certains sujets ont peu d'enjeu, c'est à dire que les conséquences entraînées sont faibles. Certains au contraire ont un enjeu fort, c'est à dire que les décisions qui seront prises auront des répercussions importantes, pour le groupe tout entier ou pour certains de ses membres.

Jour 3 :

La complexité du sujet sur lequel il faut décider

Certains sujets engendrent des discussions simples, pouvant déboucher sur des alternatives claires et faciles à identifier. D'autres sont embrouillés et font intervenir un nombre incalculable de conséquences ne permettant pas de faire émerger de solutions miracles. Ces derniers nécessiteront plus de temps, plus de moyens.

Exercices sur des sujets simples et des sujets plus complexes afin d'appréhender la manière possible de prendre une décision.

Le sujet, le temps, le faux manque de temps, le vrai manque de temps.

Exercices sur des sujets d'actualité et leurs relations au temps.

Modalités d'évaluation / Certification

À la fin de la formation, un bilan permettra une évaluation avec les participants. Les critères utilisés : acquisition d'outils et applications concrètes envisagées. Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la prestation. Les feuilles de présence seront signés par les stagiaires et les formateurs.



Dates et lieu de la formation

Du 23 au 25 février 2022 à Saint Etienne

Durée

21 heures réparties sur 3 jours

Frais pédagogiques

735€ par stagiaires + frais d'hébergement et de repas.

Prise en charge possible des frais pédagogiques (OPCO, pôle emploi, CPF, ...). En cas de refus ou d'impossibilité de prise en charge, nous vous proposerons un tarif adapté à votre situation (prix libre, gratuité), pour cela, il est nécessaire de nous contacter pour en discuter.

Publics

Toutes personnes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans un projet collectif.

Formatrices

Julie Champagne & Stéphanie Henry

Préalable(s) requis

Aucun

Nombre de participants

De 1 à 20 stagiaires

Inscription

Par courriel auprès du Crefad Loire (contact@crefadloire.org) à l'aide du bulletin d'inscription. Dès réception de l'inscription et du chèque d'acompte (50€), nous vous expédions les documents nécessaires pour une prise en charge par votre employeur et/ou votre OPCO (devis et documents pédagogique et administratif) ainsi qu'une convention ou un contrat de formation.

Modalités d'inscription et d'annulation

Les demandes d'annulation doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la date de démarrage de la formation.

Dans ce cas si un acompte a été versé, il sera intégralement remboursé. Pour toutes annulations postérieures à ce délai (sauf cas de force majeure dûment reconnue), un dédommagement des frais occasionnés correspondant à 30% du tarif de la formation sera dû au Crefad Loire. Dans la limite des places disponibles, les reports d'inscription d'une session à une autre et les demandes de remplacement sont admis à tout moment.

Le Crefad Loire peut être amené à annuler une formation ou à en modifier les dates et ce au plus tard 10 jours avant la date prévue. Chaque personne inscrite sera alors informée par téléphone, courriel ou courrier et se verra proposer une autre session ou un autre stage. En cas d'impossibilité, l'acompte versé sera intégralement remboursé.